

Image not found or type unknown



Naissance d'un enfant de mère algérienne et de père allemand

Par **annaeiram**, le **31/12/2012** à **20:21**

j'ai un ami de nationalité allemande qui vit en France depuis plusieurs années, qui y a travaillé mais actuellement il est sans emploi (bénéficiaire du RSA). Son épouse est algérienne et enceinte de 3 mois. La jeune femme espère obtenir un visa touristique pour venir séjourner en France... et y accoucher ! Dans ce cas de figure, y-a-t-il une chance que la famille puisse régulariser sa situation, que l'épouse et l'enfant puisse rester régulièrement en France ? L'enfant aura quelle nationalité, né en France, de père allemand et de mère algérienne ? Dans le cas où la mère devrait repartir en Algérie en attendant les conditions du regroupement familial, l'enfant peut-il rester avec son père, qui le déclarerait au titre de "parent isolé" ?

Par **dorette**, le **01/01/2013** à **13:58**

il ya personne qui peut me venir en aide pour mon cas merci

Par **amajuris**, le **01/01/2013** à **17:57**

déjà si vous utilisiez quelques formules de politesse comme bonjour et merci, vous auriez sans doute plus de réponses. nne pas oublier que ce sont des bénévoles qui répondent aux questions qu'ils veulent alors un peu de patience surtout en ces périodes de fêtes.